

## Fiche F

# Risque de transport de matières dangereuses (TMD)

### Définition

Une matière dangereuse est une matière susceptible d'entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement en fonction de ses propriétés chimiques et/ou physiques ou par la nature des réactions qu'elle peut engendrer. Les matières dangereuses ne peuvent pas toujours être produites à proximité de leurs lieux de consommation et sont ainsi acheminées par divers types de transports :

- ◆ Le transport par canalisation,
- ◆ Le transport par route,
- ◆ Le transport par voie ferrée,
- ◆ Le transport par voie fluviale.
- ◆ Le transport par voie aérienne.
- ◆ Le transport par voie maritime.

**A ce titre, toutes les communes sont susceptibles d'être soumises au risque de transport de matières dangereuses (TMD).**



### Consignes générales

**vous êtes dans une zone soumise au**  
**RISQUE DE TRANSPORT**  
**DE MATIERES DANGEREUSES**

consultez le dossier déposé en mairie

---

**consignes en cas d'accident**

 <p>▶ rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche</p>	 <p>▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer</p>
 <p>▶ écoutez la radio</p>	 <p>▶ ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelle</p>
 <p>▶ respectez les consignes des autorités</p>	 <p>▶ ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours</p>